

Normalisation protocolaire paradoxale et régression des libertés fondamentales : analyse de la corrélation entre dégradation de l'Indice de Libertés Civiles et niveau d'accueil diplomatique institutionnel en milieu bruxellois

Mbeki-Fontaine R. 1, Christiansen-Ouali S. 2, Delacroix-Nwosu A. 3

1 Laboratoire de Géopolitique des Paradoxes Institutionnels (LGPI), Université Paris-XIX-Fictive 2 Centre d'Analyse des Protocoles Diplomatiques Inversés (CAPDI), Université de Copenhague-Fictive 3 Unité de Recherche en Normalisation Sélective (URNS), Université de Genève-Fictive

DOI : 10.9999/icf.2025.ctr.0,79 · icf.news/article-normalisation-protocolaire

RÉSUMÉ

La présente étude examine la corrélation entre la dégradation de l'Indice de Libertés Fondamentales (ILF) et le niveau protocolaire de l'accueil diplomatique reçu par les représentants des régimes concernés à Bruxelles entre 2015 et 2024.

Mots-clés : INPP · CTR · ELSS · normalisation paradoxale · tapis rouge · ILF décroissant · partenaire stratégique · buffet (variable)

1. Introduction

La diplomatie multilatérale repose sur un principe fondateur : l'engagement vaut mieux que l'isolement. Ce principe, dont la validité théorique est débattue depuis au moins 1972, a produit au fil des décennies une pratique institutionnelle cohérente avec elle-même, sinon avec ses résultats : plus un régime dégrade les libertés de sa population, plus il devient un interlocuteur diplomatique prioritaire, au motif que l'isolement ne résout rien.

Les données disponibles permettent de tester cette hypothèse empiriquement. Les auteurs l'ont testée. Les résultats sont inconfortables pour tout le monde, ce qui est, selon eux, un indicateur fiable de leur validité.

2. Cadre théorique

2.1 L'hypothèse de l'engagement vertueux

L'hypothèse de l'engagement vertueux postule qu'en maintenant des canaux diplomatiques ouverts avec des régimes autoritaires, les démocraties libérales exercent une influence progressive sur leurs pratiques. Cette hypothèse, formulée dans de nombreux communiqués de presse entre 1990 et 2024, n'a pas encore produit de démonstration empirique satisfaisante. Elle a en revanche produit une quantité considérable de poignées de mains photographiées.

2.2 Le Coefficient de Tapis Rouge (CTR)

Le CTR mesure le niveau protocolaire d'un accueil diplomatique sur la base de six variables observables : présence d'une garde d'honneur, nombre de drapeaux déployés, rang du fonctionnaire européen désigné pour l'accueil, durée de la conférence de presse conjointe, qualité du buffet servi à l'issue de la réunion, et utilisation du terme "partenaire" dans le communiqué officiel. Ces six variables étaient systématiquement disponibles dans les archives photographiques et les communiqués de presse officiels, contrairement à la plupart des indicateurs diplomatiques habituels.

3. Résultats

3.1 Tableau comparatif

Régime	ILF 2024	Variation 2015–2024	CTR	INPP
Talibans (Afghanistan)	3/100	–61 pts	0,71	0,94
Junte birmane	8/100	–47 pts	0,68	0,91
Iran post-2022	14/100	–23 pts	0,61	0,82
Corée du Nord	2/100	–3 pts (plancher 2009)	0,44	0,78
Confédération Fraternelle du Khorvan ¹	11/100	–38 pts	0,73	0,95

Régime	ILF 2024	Variation 2015–2024	CTR	INPP
Conseil Suprême de Transition du Baziristan ²	9/100	–29 pts	0,66	0,88
République Populaire d'Unité Mervangaise ³	17/100	–19 pts	0,57	0,79
Suède	94/100	+2 pts	0,31	0,08
Nouvelle-Zélande	98/100	+1 pt	0,28	0,06

Tableau 1. Corrélation ILF / CTR / INPP par régime (2015–2024). En rouge : INPP > 0,88. En vert : groupe contrôle (régimes à ILF élevé). 1 Régime fictif disposant d'une infrastructure pétrolière documentée et d'un représentant permanent à Bruxelles depuis 2019. 2 Régime fictif disposant d'un accès stratégique à une route commerciale dont les auteurs préfèrent ne pas préciser la nature. 3 Régime fictif ayant signé quatre accords de principe avec l'UE, dont aucun n'a été suivi d'effet vérifiable.

La Suède et la Nouvelle-Zélande confirment que l'Union européenne est tout à fait capable d'accueillir chaleureusement des régimes respectueux des libertés. Elle choisit simplement de ne pas le faire avec le même niveau d'enthousiasme protocolaire.

3.2 Corrélation principale

La corrélation entre la dégradation de l'ILF sur la période 2015–2024 et le CTR observé s'établit à **r = 0,79** (p < 0,001). Ce résultat est robuste après contrôle des variables confondantes habituelles (ressources naturelles, position géographique stratégique, dette souveraine détenue par des partenaires européens). Il l'est même légèrement davantage après ce contrôle, ce qui suggère que ces variables n'expliquent pas entièrement le phénomène mais y contribuent de façon non négligeable. Les auteurs ont décidé de ne pas approfondir cette piste pour des raisons de sécurité personnelle.

3.3 L'Effet Lexical de la Stratégie Sélective (ELSS)

Le terme "partenaire stratégique" apparaît dans **83 %** des communications relatives aux régimes dont l'ILF est inférieur à 20/100, contre **12 %** des communications relatives aux régimes dont l'ILF est supérieur à 80/100. La corrélation inverse s'établit à **r = –0,81** : plus un régime opprime sa population, plus il est qualifié de "partenaire stratégique" dans les communications officielles européennes.

« Plus les libertés régressent, plus le tapis est rouge. r = 0,79. » Mbeki-Fontaine R. et al., 2025 — résultat principal »

3.4 Le cas particulier des Talibans

Le régime taliban présente l'INPP le plus élevé parmi les régimes réels du corpus, avec un score de 0,94. Cette performance est d'autant plus remarquable que l'ILF afghan a connu la dégradation la plus rapide et la plus documentée du corpus depuis 2021, touchant en priorité la population féminine avec une précision que les auteurs qualifient de "méthodique". La progression du CTR taliban sur la même période est de +0,38 points — la progression la plus rapide observée dans le corpus. Les auteurs notent que cette corrélation entre vitesse de dégradation des libertés et vitesse d'amélioration du CTR mériterait une étude dédiée. Ils ne la conduiront pas eux-mêmes.

4. Discussion

Les résultats permettent de formuler un constat que les auteurs qualifient de "diplomatiquement malvenu mais empiriquement solide" : l'Union européenne accueille ses interlocuteurs avec une chaleur protocolaire inversement proportionnelle à leur respect des valeurs qu'elle déclare défendre.

Cela ne signifie pas nécessairement que l'Union européenne approuve les pratiques des régimes concernés. Ses communiqués officiels le précisent d'ailleurs systématiquement, en général au dernier paragraphe, après les photos de poignées de mains.

Cela signifie que la hiérarchie implicite des priorités institutionnelles place la stabilité des relations commerciales et géopolitiques au-dessus des libertés fondamentales des populations concernées — ce qui constitue un choix politique légitime, mais qui gagnerait à être assumé explicitement plutôt que dissimulé derrière le terme "partenaire stratégique" et un buffet de qualité variable.

5. Conclusion

$r = 0,79$. Le tapis est plus rouge quand les libertés sont plus rares.

Ce résultat est prévisible. Il est documenté. Il n'avait simplement pas encore été exprimé sous forme de coefficient de Pearson, peut-être parce que la forme mathématique rend plus difficile de regarder ailleurs.

Aucun tapis rouge n'a été déroulé durant cette étude. Plusieurs ont été observés depuis une distance respectueuse. Les auteurs restent disponibles pour une audition devant le Parlement européen, sous réserve que le buffet soit à la hauteur du CTR habituellement réservé aux régimes de l'étude.

Déclarations

Conflits d'intérêts : Les auteurs n'ont aucun intérêt commercial dans les ressources naturelles des régimes étudiés. Contrairement à certains des interlocuteurs bruxellois mentionnés dans cette étude, dont les conflits d'intérêts n'ont pas pu être vérifiés, les communiqués officiels ne le précisant pas.

Financement : Cette étude a été conduite sans financement extérieur. Aucun régime n'a été sollicité pour contribuer au budget, bien que plusieurs auraient probablement accepté avec enthousiasme.

Note de la rédaction : Publié par l'Institut du Constat Fondamental — icf.news

Références

- Mbeki-Fontaine R. (2023). Géopolitique des paradoxes institutionnels. *Journal of Paradoxical Diplomatic Protocols*, 1(1), 4–28.
- Christiansen-Ouali S. (2024). Le protocole diplomatique comme variable indépendante. *Scandinavian Review of International Relations*, 9(2), 44–67.
- Delacroix-Nwosu A. (2022). Normalisation sélective et intérêts géopolitiques. *Cahiers de Diplomatie Comparée*, 6(4), 112–138.
- Freedom House (2024). Freedom in the World 2024. Washington : Freedom House. Utilisé comme référence ILF. Les auteurs précisent qu'ils ne sont pas responsables de ce que les institutions font de ces données.
- Comité d'Éthique ICF (2025). Procès-verbal du troisième jeudi — point sur le risque de déranger quelqu'un d'important. Non diffusé.